

Cette éleveuse de poulets cultive sa fibre biologique

Depuis février, Hélène Bailly a décidé de lancer un élevage de poulets 100 % bio dans sa ferme, à Mazières-en-Gâtine. Un choix à la fois militant et réfléchi.

Chaque jour, c'est le même rituel à la ferme de l'Oucherie, au sud-est de Mazières-en-Gâtine : Hélène Bailly rend visite à ses 60 poulets qui se promènent sur un hectare de prairie verdoyante ou se réfugient dans une cabane en bois mobile. Et pour sa première expérience d'élevage, elle a souhaité directement se convertir en bio.

« C'est une conviction profonde. Je souhaite faire grandir les animaux et les élever du mieux possible », confie l'ancienne gérante du centre équestre La Galipote, de 2001 à 2013.

Nourriture, traitement et le tout-confort

Et c'est peu dire que les gallinacés sont gâtés et choyés. En premier lieu pour la nourriture. « J'ai la chance d'avoir des entreprises à proximité qui fournissent des graines bio. Je leur donne du riz, du maïs, des lentilles, du blé... Et parfois des pommes de terre issues de notre jardin bio », détaille l'agricultrice de 43 ans. Par ailleurs, les poulets ne reçoivent aucun vaccin ni aucun vermifuge qui ne soit naturel : « Je les traite uniquement avec du vinaigre de cidre. »

Avec Hélène Bailly, l'espérance de vie est également plus longue pour les poulets : « En agriculture biologique, la date



Hélène Bailly a aménagé, depuis février, une prairie d'un hectare pour son élevage de poulets.

minimale d'abattage est de 81 jours. Pour ma part, j'ai décidé de les conserver 110 jours au moins. » Et elle a même prévu d'agrandir l'exploitation et de réaménager une bâtisse seigneuriale du XV^e siècle en poulailler géant avec passerelles, permettant aux oiseaux de rentrer au chaud en basse saison.

« Je me donne cinq ans pour y arriver »

Si elle respecte un cahier des charges conforme à la certifica-

tion biologique, la jeune éleveuse trouve le processus un peu long. « En février, tout était prêt pour que je passe en bio. Mais pour les poulets, il faut un an pour que la prairie soit totalement reconvertie. Cette période a été abaissée à six mois », raconte-t-elle.

Passée cette étape, Hélène Bailly pourra vendre, d'ici les prochaines semaines, sa volaille labellisée dans sa ferme et sur les marchés. Tout en étant consciente que la rentabilité ne

sera pas forcément assurée à court terme. « Les coûts de production sont énormes et je ne vends pas assez pour l'instant. Je me donne cinq ans pour arriver à me dégager un revenu », ambitionne-t-elle. Mais elle ne dérogera pas à sa philosophie : « Faire du bio à un prix raisonnable et mieux maîtriser notre consommation en sachant ce qu'on met dans notre assiette. »

Édouard Daniel
nr.parthenay@nrco.fr